

PROGRAMMATION DU MMSI EN PRATIQUE

Le MMSI est un code de neuf chiffres que l'ANFR affecte à un navire exploitant des équipements radio dotés de l'Appel Sélectif Numérique (ASN ou DSC en anglais pour *Digital Selective Calling*). Il permet une identification sûre du navire par les centres de secours tout spécialement en cas de détresse.

Attention ! Si votre VHF n'est pas programmée avec un MMSI délivré par l'ANFR, le poussoir rouge de détresse ne sera pas opérationnel en cas de problème, ainsi que les fonctionnalités s'y rattachant.

Il est donc essentiel de savoir vérifier si sa VHF est correctement codée.

1. Un MMSI = un navire

Le MMSI est propre au matériel du navire identifié sur la licence (ex : 228 157 500 attribué au navire JACQMINE), ce qui signifie que :

1. Tous les équipements à bord acceptant une programmation par MMSI devront être programmés avec le même MMSI (VHF ASN, balise Cospas Sarsat, AIS, BLU...).
2. Le MMSI affecté à un navire ne peut être programmé sur un équipement d'un autre navire.

1.1. Matériel neuf

Sur la plupart des VHF, l'utilisateur doit programmer lui-même le MMSI dans un menu spécifique. La notice d'utilisation doit être lue avec soin. Il importe de vérifier, avant d'effectuer l'ultime validation, que le code MMSI affiché correspond bien à votre navire (MMSI indiqué sur la licence).

Sur plusieurs modèles de VHF ASN, si le MMSI programmé n'est pas correct, il vous sera impossible de le corriger. Il faudra alors prendre contact avec le distributeur ou le revendeur pour modifier le code. La solution la plus sûre est de faire coder votre VHF par le revendeur ou le distributeur (à convenir dès l'achat du matériel).

1.2. Achat d'un navire ayant déjà un MMSI ou transfert de matériel ASN vers un nouveau navire

Dans les deux cas, vous devez demander une licence à votre nom. Si le navire possédait déjà une licence, le MMSI précédemment attribué sera presque toujours conservé (excepté pour les navires changeant d'un quartier de métropole vers un quartier Outremer et réciproquement) sinon un nouveau MMSI vous sera automatiquement attribué.

2. Comment vérifier que le MMSI de ma VHF est correctement programmé ?

2.1. Vérification du logiciel

L'accès au MMSI programmé peut varier d'un modèle de VHF ASN à l'autre. Même si de grandes constantes existent dans les appellations des différents menus, il est préférable de consulter la notice d'utilisation. Attention, sur la plupart des modèles de VHF, vous n'avez

droit qu'à un seul essai pour programmer votre VHF. Toute erreur nécessite l'intervention d'un technicien pour reprogrammer la VHF.

Ci-dessous un exemple sur un modèle de VHF ASN particulier.

1. Appuyez sur la touche « DSC/SETUP » et maintenez-la enfoncée. La liste des éléments du menu de réglage « SETUP » s'affiche alors.
2. Sélectionnez « USER MMSID ». Si un MMSI est déjà mémorisé, ce dernier s'affichera alors.
 - Si ce MMSI ne correspond pas au vôtre, contactez votre revendeur car vous ne pourrez pas modifier ce numéro vous-même.
 - Si aucun MMSI n'a été mémorisé, un champ vierge marqué par une ligne en pointillés s'affichera à l'écran.
3. Saisissez alors votre MMSI. Appuyez sur le bouton « CHANNEL/ENTER » et maintenez-le enfoncé pour mémoriser le MMSI.
4. Puis saisissez à nouveau votre MMSI pour vérification.

Vous pouvez à tout moment visualiser votre MMSI en sélectionnant l'élément « USER MMSID » dans le menu principal.

2.2. Vérification « en l'air »

Veillez vous référer aux procédures décrites dans le manuel de préparation au CRR de l'ANFR et procéder de la manière suivante :

1. Envoyez un appel ASN de routine sélectif avec accusé de réception à une autre station de navire dont vous connaissez le MMSI avec demande de dégagement sur une voie navire / navire ou bien, à défaut, au CROSS de votre région.
2. Demandez à la station réceptrice en téléphonie, sur la voie de dégagement choisie, quel est le MMSI qu'elle a reçu (un simple accusé de réception en ASN ne suffira pas, puisque la réponse sera de toute façon reçue même si votre MMSI est erroné).
3. Validation de votre récepteur de veille : vous devez recevoir un accusé de réception ASN de la station que vous avez appelée.

3. Comment vérifier que ma VHF est bien interfacée à un GPS ?

Les VHF détectent automatiquement les séquences NMEA et décodent les données de position et d'heure. Sur la plupart des modèles, la position s'affiche automatiquement sur votre écran par défaut et l'absence de l'information GPS engendre une alarme sonore. Si vous n'avez ni alarme sonore ni position sur votre écran, consultez votre manuel d'utilisation pour accéder au menu GPS de votre VHF : l'affichage de la position et de l'heure n'est peut-être pas sélectionné.

Ci-dessous deux exemples de programmation sur un modèle de VHF.

3.1. Pas de positionnement affiché et alarme sonore

Une alarme sonore retentit et l'information « NO GPS » s'affiche sur votre écran. Il est donc nécessaire de saisir votre position manuellement en attendant de réparer votre liaison GPS
→ VHF :

1. Appuyez sur la touche « DSC/SETUP » et maintenez-la enfoncée. La liste des éléments du menu de réglage « SETUP » s'affiche alors.
2. Sélectionnez GPS/TIME puis l'option « MANUAL ».
3. Entrez les données de latitude et longitude, ainsi que l'heure UTC.
Les données saisies manuellement s'effaceront lorsque la liaison GPS sera rétablie et les informations GPS prendront le relais automatiquement.

3.2. Ni alarme ni position affichées

1. Appuyez sur la touche « DSC/SETUP » et maintenez-la enfoncée. La liste des éléments du menu de réglage « SETUP » s'affiche.
2. Sélectionnez GPS/TIME puis l'option « SETTINGS », puis « POS DISPLAY ». Activez « ON » pour afficher les informations de position.
3. Sélectionnez GPS/TIME puis l'option « SETTINGS », puis « TIME DISPLAY ». Activez « ON » pour afficher les informations de l'heure GPS.

Pour tout complément d'information : <http://www.anfr.fr/accueil/>